Décision 16-DCC-78 du 10 juin 2016

relative à la prise de contrôle conjoint d'un actif immobilier situé à Toulouse par la société Oppidéa et la Caisse des Dépôts et Consignations

Posted on: 02 août 2016 | Secteurs :

SERVICES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Caisse des Dépôts et Consignations et sté Oppidéa
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Non

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	ensemble immobilier situé à Toulouse

Lire

le texte intégral de la décision
59.3 Ko